Courrier : demandez les subsides AVS!

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **31 (2001)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Demandez les subsides AVS!

En 2001, les rentes AVS maximales se montent à 2060 francs pour les personnes seules et 3090 francs pour les couples. Les retraités qui ne touchent pas ces sommes doivent demander des prestations complémentaires.

Permettez-moi de vous remettre ci-joint un article paru dans *l'Express* de Neuchâtel, qui a eu le don de m'indigner, ainsi que mes amies retraitées. Toutes touchent, à peu de chose près, le minimum AVS. Nous avons entre 70 et 87 ans. Nous n'avons pas «travaillé», car nous sommes restées au foyer pour élever nos enfants et donner un coup de main à nos maris. Pouvez-vous signaler que de nombreux seniors ne roulent pas sur l'or et que, souvent, joindre les deux bouts pose de gros problèmes. Je suis en relativement bonne santé, mis à part le fait que je ne vois que d'un œil et que j'ai des problèmes d'équilibre. Je fais ce que je peux dans mon ménage et une amie très dévouée m'aide à faire mes courses. Ma fille et mon beau-fils me sont également très dévoués.

Jeanne Javet
Rue Faubourg 12
1786 Sugiez

D'ACCORD, PAS D'ACCORD!

Un article vous a fait réagir, écrivez à l'adresse suivante:

***Générations*, CP 2633, 1002 Lausanne**

Sur notre site Internet:
www.magazinegenerations.ch

A qui s'adresser?

J'ai bientôt 80 ans et ma rente se monte à 1782 fr. par mois. Je suis taxée pour 21 000 fr. par année. L'Etat me paie 50% des cotisations de ma caisse maladie. Je n'ai pas d'autres revenus. C'est pourquoi, en lisant votre journal, qui nous donne de bons conseils, je me suis décidée à vous écrire. Il y a tant de choses que l'on ne comprend plus.

Je me permets de vous poser une question au sujet des subsides consentis aux AVS: à qui doit-on s'adresser et combien faut-il avoir d'argent par mois?

Lucienne Fuchs
Girardet 48
2400 Le Locle

Réponse: Les prestations complémentaires allouées aux retraités sont un dû et non un cadeau. Il ne faut pas hésiter à les demander. Le bureau AVS installé au secrétariat de votre commune doit vous renseigner.

Lettre à M. Gygi

Selon votre recommandation, j'ai écrit à M. Ulrich Gygi la lettre suivante: «Monsieur le Directeur, le chanteur Jacques Dutronc suppliait: de grâce, de grâce, Monsieur le Promoteur, ne coupez pas mes fleurs! Et moi de vous supplier: ne fermez pas les petits bureaux de poste si sympas! Vos employés, dans les grandes postes, sont pressés, stressés. Ils donnent cette impression derrière leurs guichets abaissés. Prenez votre monnaie, et au ticket suivant... Heureusement que, dans les grandes postes, il y a des chaises et même des bonbons à sucer. Mais à qui profite cette privatisation, sinon à ceux qui en ont déjà beaucoup?»

Thérèse Gauthier
Av. Dumas 5
1206 Genève

Les caisses de la Poste

Certes, la transformation et la fermeture des bureaux de poste en Suisse ne doit pas nous laisser indifférents. Vous suggérez d'envoyer une lettre de protestation à la direction générale de la Poste. Moi je vous dit: n'en faites rien! Imaginez que chaque retraité(e) colle un timbre de 70 ou 90 centimes sur une enveloppe, c'est pas loin d'un million de francs qui iront dans les caisses de la Poste... ou plutôt dans le portefeuille de ces petits chefs arrogants et dans celui du non moins hautain Ulrich Gygi, directeur général...

Roger Hirschy
Rue du Dr-de-Quervain 2
2300 La Chaux-de-Fonds

Radio Suisse Romande **la première**

Le savoir-faire du cœur

Ne manquez pas l'émission proposée par Gil Caraman tous les dimanches soir. Outre les sujets sociaux et les interviews de spécialistes, vous entendrez de bonnes musiques et de belles chansons.

Le savoir-faire du cœur, les dimanches 6, 13, 20 et 27 mai, dès 21 heures, sur RSR La Première.